

BREVET D'INVENTION

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 1.061.085

Attache de rails modèle réduit.

M. JEAN-PIERRE BROGIOTTI résidant en France (Gironde).

Demandé le 30 juillet 1952, à 9 heures, à Bordeaux.

Délivré le 25 novembre 1953. — Publié le 8 avril 1954.

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention a pour objet une attache de rail pour modèle réduit ou pour appareils de voie.

On connaît par un brevet précédent, la confection de la voie pour modèle réduit, par fixation du rail sur les traverses bois par des pointes ou chevilles.

Pour parfaire la ressemblance avec la réalité dans la présente invention, on a élargi le sabotage, la selle dépassant l'assise du rail, donne l'aspect de la réalité.

Dans le dessin annexé, donné à titre d'exemple, on a représenté :

Figure 1, une vue d'une selle montée sur traverse;

Figure 2, la même selle sans la traverse;

Figure 3, une selle à quatre griffes;

Figure 4, deux griffes simples de fixation du rail.

Soit 1, la traverse en bois ou autre matériau; le sabotage est élargi pour le passage de la selle et laisse parfois un intervalle 2, entre la pièce de fixation du rail 3, et la traverse 1, tel que le représente la figure 4.

Dans cette figure, on a remplacé les pointes ou chevilles de la précédente invention par des plats 4, qui sont obligatoirement rabattus sur le rail pour la fixation et qui peuvent être enfoncés dans la traverse ou la dépasser pour être repliés en 5, si nécessaire.

Dans les figures 1, 2, 3, la selle 6 est encastrée dans un emboîtement 7, de la traverse. Elle est plus large que le patin du rail 3, pour donner l'aspect de la réalité, Elle est en métal ou matière appropriée de faible épaisseur.

Les griffes 8, sont venues à même la masse par

découpage des patins 9. La fixation peut se faire par les rabattements 10, qui ceinturent la traverse 1.

Dans certains cas, les parties 10, peuvent être supprimées et les flasques 11, sont enfoncées dans la traverse. La partie centrale 12, dans certains cas, également, peut être évidée, cette partie étant cachée par le patin.

Le nombre des griffes 8, peut varier de deux, trois ou quatre, de même que les flasques 11, peuvent être dans le sens de la voie ou perpendiculaires. Le montage est aisé et rapide.

Dans le dessin annexé, donné à titre d'exemple, non limitatif, toutes modifications de formes, dimensions, emplacements des différents organes, entrant dans l'esprit de l'inventeur, il suit de là que ces derniers pourront varier sans que le principe de l'invention se trouve modifié.

RÉSUMÉ

Attache de rail pour voie de modèle réduit caractérisée en tout ou partie par les dispositions suivantes :

Selle plus large que le patin du rail avec griffes venues par découpage dans la masse de la selle, avec flasques se rabattant sous la traverse. Le nombre de griffes est variable. Les flasques de fixation peuvent être suivant l'axe de la voie ou perpendiculaires.

JEAN-PIERRE BROGIOTTI.

Par procuration :

Roger DUROU.



Fig. 1.

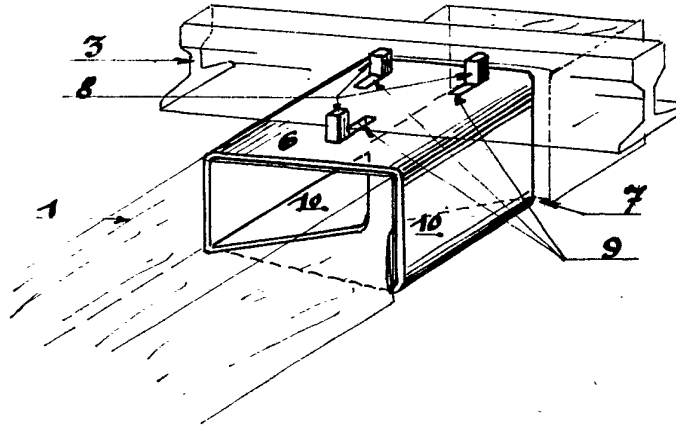


Fig. 2.

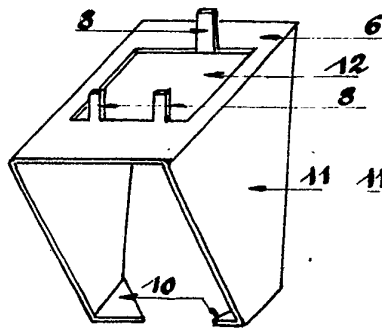


Fig. 3.

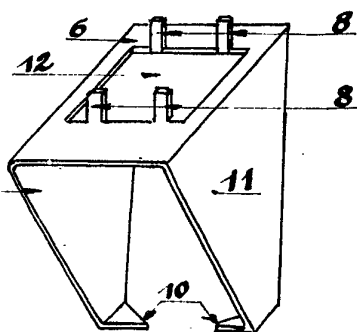


Fig. 4.

